

3.7 - Trafic routier généré par le futur mémorial

Avec le stade, c'est le principal motif d'opposition au projet. La population (riverains en particulier) redoute un envahissement par les touristes entraînant une augmentation insupportable du trafic et des nuisances induites (bruit, pollution, embouteillages, accidents...)

Les éléments présents dans le dossier sont incomplets en ce qui concerne les trafics induits par la fréquentation du mémorial. Les comptages départementaux sont présentés sans aucun commentaire et les comptages en période estivales sur la D112 sont absents. La note technique sur les transports, d'Alan Baxter, ne s'appuie pas sur les comptages départementaux car elle est antérieure. La traduction fournie est approximative. Les effectifs de fréquentation avancés font peur.

Question 7.1 - À l'heure actuelle, NMT peut-il affiner ses objectifs de fréquentation (été et hiver) ou présenter plusieurs hypothèses ?

Réponse de NMT :

Le nombre de visiteurs est difficile à quantifier car il est dépendant de la publicité faite autour du monument et son intérêt en tant que lieu de mémoire. Cependant, les estimations sont effectuées à partir de l'analyse de la fréquentation d'autres sites historiques et touristiques en Normandie, sur les mouvements de visiteurs entre tous ces lieux au cours d'une journée type et des informations historiques de fréquentation le long de la côte.

Nous estimons approximativement 250.000 visiteurs par an, fondé sur des chiffres moyens des autres lieux de mémoire du Jour-J. Cela représente une moyenne de 650 visiteurs par jour. Les nombres de véhicule sont calculés en utilisant des informations historiques, fourni par le Département, sur les flux moyen entre les autres lieux de mémoire du Jour-J, les proportions de cars (9% du total) / camping-cars (11%) / voitures privées (80%) typiquement observées en Normandie, et le taux d'occupation moyen de ces véhicules. Nous avons estimé un flux moyen de 260 véhicules par jour dans les deux directions (130 arrivants ; 130 partants). Au cours de l'heure de pointe cela représente un flux de 40 véhicules par heure (20 arrivants ; 20 partants).

Nous estimons que le nombre de visiteurs au mémorial ne sera pas toujours uniforme et changera lors de l'année. Les informations disponibles montrent que le nombre de visiteurs en Normandie en période estival (Juin – Aout) est le double de la moyenne, et, qu'en hiver, le nombre de visiteurs baisse de 30% par rapport à la moyenne.

Si nous appliquons ces principes au projet, nous prévoyons un flux maximum de véhicules de 520 / jour dans les deux directions avec un maximum de 80 véhicules / heure en période estivale. En basse saison, il y aura un flux maximum de 80 véhicules par jour dans les deux directions avec un maximum de 12 / heure.

La situation du stationnement à proximité du bourg est également prévue pour encourager les visiteurs du Mémorial à visiter la ville et ses commerçants, ainsi que les autres monuments mémoriaux présents à Ver-sur-Mer.

Nota : les chiffres cités ci-dessus sont les maximums. Les visiteurs en Normandie fréquentent souvent plusieurs sites touristiques et ils mettront le nouveau Mémorial Britannique sur leur itinéraire. Cela sera certainement le cas pour les tour-opérateurs. À cet égard, nous pouvons conclure qu'une partie de la circulation est déjà prise en compte dans les comptages actuels – en particulier sur la RD 514.

Question 7.2 - L'incidence de la fréquentation touristique sur le trafic routier (D514 et D112) peut-elle faire l'objet d'une nouvelle estimation ? Il serait intéressant d'avoir un pourcentage d'augmentation du trafic sur les axes concernés (été et hiver) par rapport à la situation actuelle et d'apprécier dans quelle mesure cette augmentation est supportable ou non.

Réponse de NMT :

La majorité de la circulation liée au monument est susceptible d'arriver par la RD514 et l'Ave Franklin Roosevelt / Ave Paul Poret. L'Agence Routière Départementale a fait part des nouveaux comptages pris sur la RD514 en juillet 2018 et janvier 2017 (en haute et basse saison), ainsi que des comptages sur l'Ave Franklin Roosevelt / Ave Paul Poret pris en avril 2018. Ces comptages sont pour les deux directions, pour toutes véhicules, en moyenne quotidienne.

Sur la RD 514, la circulation moyenne quotidienne est ainsi de 4446 véhicules en juillet et 1532 en janvier. Nous ajoutons environ 520 véhicules par jour en période estivale et 80 en basse saison (*voir réponse 7.1*). Cela représente une augmentation de 11% en période estivale et 5% en basse saison. Nous remercions votre attention au nota de notre réponse à 7.1 et le fait qu'une partie de la circulation liée au nouveau monument sera déjà pris en compte par des visiteurs aux autres lieux de mémoire dans les environs.

Les informations sur Ave Franklin Roosevelt et Ave Paul Poret sont plus limitées car uniquement prises en avril. Ce chiffre est un flux moyen de 953 véhicules par jour. Nous pouvons utiliser les comptages pris sur la RD 514 pour identifier une tendance de circulation d'un minimum en janvier à un maximum en juillet. En appliquant cette tendance aux comptages pris sur Ave Franklin Roosevelt et Ave Paul Poret, nous pouvons calculer un flux moyen de 1420 véhicules par jour en période estivale et de 490 en basse saison. Le mémorial ajoutera un flux maximum de 520 véhicules dans les deux directions en période estivale et de 80 véhicules en basse saison. Cela représente une augmentation de 37% en été et de 16% en hiver. Cela ne génère pas de conséquence particulière en termes de capacité routière sur Ave Franklin Roosevelt / Ave Paul Poret ; dans le pire des cas, cela représentera un véhicule supplémentaire par minute sur la route, ce qui sera facilement géré.

Le Conseil Départemental a pris en charge un programme d'amélioration de la voirie à Ver-sur-Mer pour accueillir les nouveaux visiteurs. Ce programme comprend l'installation d'une nouvelle signalisation et la mise en place de feux tricolores sur la RD514 ainsi que l'aménagement de l'Ave Franklin Roosevelt afin de mieux s'adapter à la circulation dans les deux sens. En outre, une nouvelle piste cyclable / piétons sera aménagée le long de l'avenue Franklin Roosevelt afin

d'encourager des modes de transport doux plus durables. Cette liaison douce rejoindra, à terme, le réseau départemental.